

22 novembre 2018

Original: espagnol

(18-7337) Page: 1/3

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

## NOTIFICATION

- Membre notifiant: <u>EL SALVADOR</u>
   Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
- **2. Organisme responsable:** *Organismo Salvadoreño de Reglamentación Técnica* OSARTEC (Organisme salvadorien de réglementation technique)
- 3. Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): ICS 67.140.20
- 4. Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable:
  - [X] Tous les partenaires commerciaux
  - [ ] Régions ou pays spécifiques:
- 5. Intitulé du texte notifié: Reglamento Técnico Salvadoreño RTS 67.08.01:18 CAFÉ. CAFÉ VERDE (CAFÉ ORO). REQUISITOS DE CALIDAD (Règlement technique salvadorien RTS 67.08.01:18. CAFÉ VERT (CAFÉ ORO). EXIGENCES DE QUALITÉ). Langue(s): espagnol. Nombre de pages: 8

https://members.wto.org/crnattachments/2018/SPS/SLV/18 6014 00 s.pdf

- **Teneur:** Le règlement notifié établit les spécifications et les caractéristiques de qualité du café vert (café oro) destiné à la commercialisation. Il s'applique au café vert (café oro) utilisé comme matière première qui est produit dans le pays en vue d'une commercialisation sur le territoire national ou à l'étranger, ainsi qu'au café importé.
- 7. Objectif et raison d'être: [] innocuité des produits alimentaires, [] santé des animaux, [X] préservation des végétaux, [] protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, [] protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.
- 8. Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:
  - [ ] Commission du Codex Alimentarius (par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté):
  - [] Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (par exemple, numéro du chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques):
  - [ ] Convention internationale pour la protection des végétaux (par exemple, numéro de la NIMP):
  - [X] Néant

La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?

## [ ] Oui [ ] Non

Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:

- Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles:
  - ISO 2395:1990. Tamisage et tamisage de contrôle Vocabulaire.
  - ISO 3310-2:2013. Tamis de contrôle Exigences techniques et vérifications -Partie 2: Tamis de contrôle en tôles métalliques perforées.
  - Ley de Creación del Consejo Salvadoreño del Café. Décret législatif (Decreto Legislativo) nº 352, publié dans le Journal officiel nº 200, Tome 305 du 30 octobre 1989 (El Salvador)
  - Ley Especial para la Protección de la Propiedad y la Comercialización del Café. Décret législatif (Decreto Legislativo) nº 138, publié dans le Journal officiel nº 180, Tome 324 du 29 septembre 1994 (El Salvador)
  - NTS ISO 6666:2011. Muestreo de café. Muestreador para el café verde y café en pergamino
  - NTS ISO 6668:2008. Café verde. Preparación de muestras para análisis sensorial
  - NTS ISO 4149:2005. Café verde. Examen olfativo visual y determinación de la materia extraña y defectos
  - NTS ISO 6669:1995. Café verde. Determinación de la densidad a granel por caída libre de los granos enteros
  - NTS ISO 4150: 2009. Café verde. Granulometria. Análisis de tamaño. Tamizado manual y mecánico
  - NTS ISO 5492:2008, Análisis sensorial, Vocabulario
  - NTS ISO 8455:2011. Café verde. Guía para almacenamiento y transporte
  - Reglamento del Registro de Exportaciones del Café. Décret exécutif (Decreto Ejecutivo) n° 6 du Département de l'économie et de la Présidence, publié dans le Journal officiel n° 15, Tome 306 du 23 janvier 1990 (El Salvador)
  - Requisitos mínimos de calidad a aplicar al café gourmet y su procedimiento. Décision exécutive (Acuerdo Ejecutivo) nº 76 du Comité directeur du Conseil salvadorien du café, publiée dans le Journal officiel nº 8, Tome 382 du 14 janvier 2009 (El Salvador)
- 10. Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): à déterminer
  Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): à déterminer
- 11. Date projetée pour l'entrée en vigueur: [ ] Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): à déterminer
  - [ ] Mesure de facilitation du commerce
- 12. Date limite pour la présentation des observations: [X] Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 21 janvier 2019

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

## 13. Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Ministerio de Economía (Ministère de l'économie)

Dirección de Administración de Tratados Comerciales (Direction de l'administration des traités commerciaux)

Alameda Juan Pablo II y Calle Guadalupe Plan Maestro San Salvador (El Salvador)

Téléphone: +(503) 2590 5788

Fax: (503) 2590 5789

Courrier électronique: datco@minec.gob.sv Site Web: <a href="http://www.minec.gob.sv/">http://www.minec.gob.sv/</a>

Organismo Salvadoreño de Reglamentación Técnica - OSARTEC (Organisme salvadorien

de réglementation technique)

1<sup>a</sup> Calle Poniente y Final 41 Av. Norte, N° 18 Colonia Flor Blanca

San Salvador. El Salvador

Téléphone: +(503) 2590 5323; +(503) 2590 5335

Courrier électronique: consultasreglamento@osartec.gob.sv

Site Web: <a href="http://www.osartec.gob.sv/">http://www.osartec.gob.sv/</a>